

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

INCa
Institut national du cancer

Décision du 23 avril 2015 portant labellisation d'un centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte et pédiatrie

NOR : AFSX1530370S

La présidente de l'Institut national du cancer,

Vu les articles L. 1415-2 (5°) et D. 1415-1-8 du code de la santé publique;

Vu la procédure générique d'identification par l'Institut national du cancer (INCa) d'organisations œuvrant dans le domaine du cancer, approuvée par son conseil d'administration en date du 16 octobre 2009;

Vu le plan Cancer 2014-2019;

Vu l'appel à candidatures intitulé « Labellisation de centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte/pédiatrique (CLIP²) 2015-2019 » publié sur le site Internet de l'INCa;

Vu le dossier de candidature transmis à l'INCa par l'Institut régional du cancer Nantes-Atlantique (GCS IRCNA), groupement de coopération sanitaire, dont le siège est situé ensemble hospitalo-universitaire Nantes/Saint-Herblain, boulevard Jacques-Monod, 44805 Nantes Saint-Herblain, organisme de rattachement du centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte et pédiatrie tel que décrit à l'article 1^{er} ci-après;

Vu l'avis du comité consultatif d'experts internationaux,

Décide :

Article 1^{er}

Compte tenu de sa capacité jugée suffisante à accomplir les missions et à tenir les engagements prévus par l'appel à candidatures intitulé « Labellisation de centres d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte/pédiatrique (CLIP²) 2015-2019 », le centre d'essais cliniques de phase précoce en cancérologie adulte et pédiatrie dont les sites principaux et les sites partenaires sont les suivants :

Sites principaux :

- département d'hématologie, Hôtel-Dieu (CHU Nantes);
- unité de développement thérapeutique précoce (Institut de cancérologie de l'Ouest);

Sites partenaires :

- département d'oncologie pédiatrique, Hôtel-Dieu (CHU Nantes);
- département d'onco-dermatologie, Hôtel-Dieu (CHU Nantes);
- département d'oncologie nucléaire (CHU Nantes et institut de cancérologie de l'Ouest),

est labellisé par l'INCa.

Article 2

La labellisation est accordée pour une durée de quatre ans courant à compter de la notification de la présente décision.

Article 3

La présente décision de labellisation est publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité* et diffusée sur le site Internet de l'INCa.

Fait le 23 avril 2015, en deux exemplaires.

La présidente,
A. BUZYN